



BRP INTRODUIRA DES MODÈLES ÉLECTRIQUES DANS CHACUNE DE SES GAMMES DE PRODUITS D'ICI LA FIN DE 2026

Mars 25, 2021



- BRP investira 300 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'électrifier ses gammes de produits existantes d'ici la fin de 2026.
- Le premier véhicule fera son apparition sur le marché d'ici deux ans, et les autres seront rapidement déployés dans toutes les gammes de produits.
- BRP développe sa propre technologie modulaire de propulsion électrique Rotax qui sera utilisée dans toutes ses gammes de produits.
- L'entreprise crée un Centre de développement de véhicules électriques au Canada, qui se concentrera principalement sur l'aspect de l'énergie : le chargeur et le bloc-batterie, incluant l'intégration complète dans le véhicule. En Autriche, un deuxième pôle de développement sera mis en place, lequel axera ses efforts sur l'aspect du couple : l'onduleur et le moteur électrique de haute performance.
- BRP recrute activement afin d'élargir son équipe d'experts dans le domaine des véhicules électriques.

Valcourt, Québec, le 25 mars 2021 – BRP (TSX: DOO; NASDAQ: DOOO) a annoncé son plan quinquennal dans lequel l'entreprise offrira des modèles électriques dans chacune de ses gammes de produits d'ici la fin de 2026. Pour y parvenir, BRP prévoit investir 300 millions de dollars sur cinq ans dans le développement de produits, l'équipement spécialisé, les infrastructures, l'outillage de production et les installations.

« Nous avons toujours dit que la question de l'électrification, était de savoir quand ça allait se faire plutôt que si ça allait se faire. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de vous dévoiler plus de détails à propos de notre plan qui nous permettra d'offrir des produits qui révolutionneront l'industrie et qui amélioreront l'expérience des consommateurs grâce à de nouvelles options électriques, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction. Nous mettons à profit notre savoir-faire en matière d'ingénierie et nos capacités à innover pour définir la meilleure stratégie de développement de produits à propulsion électrique. »

Après avoir développé et évalué plusieurs concepts, BRP a pris la décision audacieuse de concevoir sa propre technologie modulaire de propulsion électrique Rotax qui sera mise à profit dans toutes les gammes de produits et qui améliorera l'expérience des consommateurs en offrant de nouvelles options électriques. Pour y parvenir, BRP agrandit ses installations de développement de moteurs électriques Rotax à Gunskirchen, en Autriche, et crée le Centre de développement de véhicules électriques BRP dans sa ville natale, à Valcourt, Québec, Canada. Cette installation sera équipée de matériel à la fine pointe de la technologie, dont plusieurs plateformes d'essai et dynamomètres sophistiqués, ainsi qu'une cellule de production robotisée ultramoderne pour les batteries de véhicules électriques.

« Nous sommes ravis de créer notre propre centre d'expertise et de nous impliquer dans le monde du véhicule électrique, a expliqué Bernard Guy, vice-président principal, Stratégie globale des produits. Nos experts en véhicules électriques pourront concevoir notre propre technologie tout en faisant l'expérience de l'agilité que possède une entreprise en démarrage, mais avec les avantages que leur procurent les ressources financières et les équipements de pointe de BRP », a-t-il ajouté.

Le parcours électrique de BRP

Au début de 2019, BRP a acquis les actifs d'Alta Motors, un fabricant de motos électriques, pour ensuite commercialiser le Rotax Sonic E-Kart, qui est présentement utilisé au Rotax MAX Dome à Linz, en Autriche. Quelques mois plus tard, l'entreprise présentait ses concepts électriques au Club BRP 2019, permettant de donner un aperçu de ce que pourrait réserver l'avenir pour ses gammes de produits et d'autres segments potentiels. Au fil des ans, BRP a produit plusieurs véhicules électriques à batterie, hybrides et même à piles à combustible. L'annonce d'aujourd'hui met encore plus en évidence le parcours de BRP en matière de véhicules électriques, avec une vision claire et des plans précis pour le déploiement de ses produits électriques.

BRP élargit son équipe de développement de véhicules électriques

L'équipe de recherche et développement s'agrandit rapidement, et BRP recrute pour pourvoir plusieurs postes alors que l'entreprise passe à la prochaine phase de développement de sa technologie de propulsion électrique. Avec la participation du Québec, de l'Autriche, de la Finlande et des États-Unis, les employés hautement qualifiés de BRP de partout dans le monde, dont des centaines d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, travailleront ensemble pour concevoir et produire des véhicules électriques chez BRP.

Pour en savoir plus sur les possibilités d'emploi dans les centres de recherche et développement sur les véhicules électriques de BRP, veuillez visiter careers.brp.com/ev.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou, Quintrex, les systèmes de propulsion marine Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,0 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 130 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte plus de 14 500 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Manitou, Alumacraft, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives au plan quinquennal de la Société et ses investissements connexes dans l'électrification de sa gamme de produits, la capacité de la Société de sécuriser les ressources nécessaires et de créer des pôles de développements et d'autres déclarations sur la Société qui portent sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, les ressources financières, les capacités, les opinions, les activités de recherche et développement de produits, y compris les caractéristiques prévues, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et leur impact sur l'expérience du consommateur, les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, l'incertitude de ces hypothèses, considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées s'est aggravée. Les résultats réels ou les événements ou développements futurs peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris l'impact de conditions économiques défavorables telles que celles résultant de la crise sanitaire actuelle du COVID-19, ainsi que ceux identifiés dans le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés vérifiés de BRP pour son exercice 2021 et les autres dépôts récents et futurs auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, disponibles sur SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov, respectivement. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif.

- 30 -

Demande média :

Elaine Arsenault
Conseillère principale,
Relations avec les médias
Tél. : 514-238-3615
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com